



L’an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	41	Suffrages exprimés :	54
Absents :	14	- dont POUR :	49
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	1	Nombre d'abstention(s) :	5

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme HAQUET Sonia	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BLANES Patrick	Mme JAUFFRET Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BOËS Fabrice	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
Mme COLOMBO Dominique	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. KITAEFF Richard	Mme STELLA Aurore
Mme CRESPIER Delphine	M. LAFFORGUE David	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. DALVERNY Bernard	Mme LECAUDEY Aurélie	M. TERRANE Pascal
Mme DÉCHER Martine	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme DOSSARD Amandine	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme FARAVEL-GÉNESTON Nathalie	Mme MARTIN Bénédicte	
Mme FASSETTA Véronique		
M. FONTANARAVA Eric		

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard
Mme CATALANO-LLORDES à M. LAFFORGUE David
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DÉCHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESPIER

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport : M. MAUREL Frédéric



N° 2026-081

FINANCES - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Approbation du budget primitif 2026

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l’instruction comptable M49 ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 constatant de l’exercice des compétences « eau potable », « assainissement des eaux usées » et gestion des eaux pluviales urbaines » par la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse ;*
- *Vu le débat d’orientation budgétaire mené en séance du Conseil communautaire du 19 février 2026 ;*
- *Vu l’arrêté du Président n°2026-78 en date du 28 avril 2026 portant départ de M. Frédéric Maurel ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 20 avril 2026.*

Le budget primitif 2026 du budget annexe « assainissement collectif » s’élève à :

- Section de fonctionnement = 2 451 822,00 €
- Section d’investissement = 5 417 704,13 €

Les opérations d’investissement prévues cette année traduisent la volonté de l’Agglomération de moderniser et de sécuriser les infrastructures, avec un effort financier conséquent porté sur le traitement et la gestion des eaux usées.

Parmi les projets majeurs, le budget annexe prévoit l’achèvement des travaux de construction de la station d’épuration (STEP) intercommunale de Cabrières-Gordes, ainsi que l’extension des réseaux de la STEP intercommunale Cavaillon-Les Taillades, pour un montant totalisant 1 300 000 euros.

Parallèlement, afin d’optimiser le fonctionnement des équipements intercommunaux, des travaux de réduction des eaux claires parasites seront notamment menés sur les communes de Cabrières, Gordes et Les Taillades, mobilisant une enveloppe de 120 000 euros.

L’entretien du patrimoine se poursuivra avec divers travaux de réfection et de renouvellement des réseaux sur les communes de Robion, Gordes, Maubec, Cavaillon et Les Taillades, représentant un investissement total de 1 250 000 euros.

La mise aux normes des installations se concrétisera également par les travaux sur le dégrilleur du Grenouillet à Cavaillon évalués à 270 000 euros, ainsi que par diverses interventions sur les stations d’épuration de Maubec, Les Vignères, Lourmarin, Les Beaumettes et Lagnes, pour un montant total de 280 000 euros.

Enfin, ces investissements s’accompagneront d’une démarche prospective avec le lancement du schéma directeur de Cavaillon, avec une première enveloppe de 250 000 euros inscrite en 2026.

En fonction de la nature et de l’ancienneté des canalisations actuelles, de nouvelles études de programmation de travaux pourront être initiées en cours d’année.



Le Conseil Communautaire,

Oui le rapport ci-dessus,

Délibère, et

A l'unanimité des suffrages exprimés,

(5 Abstentions : Madame PLAZI-PONTET Annie – avec le pouvoir de Madame Daisy ABRAN et Messieurs Thierry TOUACHE - avec le pouvoir de Madame Bénédicte AUZANOT- et Jean-Pierre PEYRARD)

- **ADOpte par chapitre**, le budget primitif 2026 du budget annexe « assainissement collectif », qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement = 2 451 822,00 €

Section d'investissement = 5 417 704,13 €

- **APPROUVE** le document annexé à la présente délibération.

Réceptionné le :

Cavaillon, le 5 mai 2026

Pour le Président
empêché

Le Président,

Patrick SINTÈS
Vice-Président

Gérard DAUDET

La Secrétaire de séance,

Aurélié LECAUDEY